

La Presse, 16 août 2007, p. A-18

Aucune source électronique

Christiane LEBLANC

L'auteure est première directrice à Espace-musique

Espace-musique- De vieux préjugés

Dans une lettre ouverte publiée dans *La Presse* le 14 août dernier, le député péquiste de Mercier, Daniel Turp, prétend qu'Espace-musique est à la dérive. Voici des faits qui viendront rectifier certaines de ses affirmations :

En premier lieu, M. Turp réitère le vieux préjugé à l'effet que la création d'Espace-musique a entraîné la fin des émissions culturelles « parlées », alors que ces mandats ont été transférés à la Première chaîne où ils occupent un nombre d'heures équivalent pour un auditoire plus important.

En deuxième lieu, M. Turp reproche à Espace-musique d'abandonner le milieu musical québécois, alors que la contribution d'Espace-musique à la vie musicale du Québec et du Canada a augmenté de 600 000\$ par rapport à celle de l'ancienne chaîne culturelle. Si une année donnée, on compte moins de captations de concerts, c'est qu'on retrouve plus de productions, d'événements spéciaux ou d'enregistrements studio. Ainsi, Espace-musique investit annuellement plus de 5 millions en production musicale, dont une part importante en région.

En troisième lieu, M. Turp émet certains doutes quant au mandat d'Espace-musique envers la diversité musicale. Pourtant, on se rappellera qu'au moment où Radio-Canada a lancé Espace-musique, l'ensemble du milieu musical québécois dénonçait le manque de diversité sur les ondes des radios francophones d'ici. Il était donc normal que le diffuseur public pose un geste fort afin de favoriser une plus grande diversité musicale et c'est ce qu'il a fait en lançant Espace-musique en septembre 2004. Aujourd'hui, Espace-musique demeure le seul réseau radiophonique nationale à proposer à ses auditeurs un vase éventail musical : chanson francophone, musiques du monde, jazz, classique et contemporaine, tant étrangères que québécoises et canadiennes.

Par ailleurs, il est vrai que Radio-Canada a élargi sa diffusion en inaugurant de nouveaux émetteurs partout au pays afin d'être disponible à un plus grand nombre de citoyens, ce qui est normal pour une radio publique financée par les contribuables. Quant à l'écoute de la chaîne, M. Turp oublie de mentionner que la concurrence est de plus en plus féroce sur le marché radiophonique, que l'on pense à l'arrivée de Couleur Jazz et Radio-Classique à Montréal. J'aimerais quand même souligner que l'écoute d'Espace-musique a augmenté de façon appréciable dans l'ensemble des provinces du pays, notamment dans la région de Québec, où Espace-musique a vu sa part de marché augmenter de 3% depuis sa création en 2004.

En somme, contrairement à ce qu'affirme Daniel Turp, Espace-musique assume entièrement ses responsabilités envers les artistes québécois et canadiens., sans discrimination de genres musicaux. Dans l'ensemble, Radio-Canada continue de faire preuve de leadership et de jouer pleinement son rôle d'appui, de promotion et de développement du talent.